



## Communiqué de presse

---

### **L'AFISA rejette les mesures du PAFE touchant les soins de longue durée**

#### ***Des coupes budgétaires incompatibles avec les engagements politiques et les réalités du terrain***

---

L'AFISA – faïtière des EMS et des réseaux de santé du canton de Fribourg – prend fermement position contre les mesures du Programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE) qui impactent les soins de longue durée. Elle dénonce une logique purement comptable, sans vision stratégique, qui fragilise le système socio-sanitaire actuel. Avec 30 millions d'économies ciblant directement les EMS et les soins à domicile, l'AFISA alerte sur un déséquilibre préoccupant des économies proposées. Aucune vision à long terme ne semble guider ces choix, pourtant cruciaux pour la qualité des prestations et le bien-vivre des personnes âgées.

#### **Des impacts majeurs pour les institutions, le personnel et les bénéficiaires**

Parmi les mesures les plus problématiques, l'AFISA dénonce la réduction prévue des effectifs d'un EPT soins et d'un EPT accompagnement par 100 lits. L'augmentation du nombre d'heures par équivalent plein temps (EPT) entraîne une baisse mécanique du personnel disponible sans diminution ni des besoins ni des attentes. Cela signifie concrètement moins de temps auprès des résident-es, une pression accrue sur les équipes et une perte au niveau de qualité des prestations. Cette logique va à l'encontre des objectifs portés par l'initiative sur les soins infirmiers forts et aggrave une pénurie du personnel soignant déjà critique. L'accompagnement, élément essentiel du bien-être et de la vie sociale des résident-es, est également touché. Sa diminution met en péril des activités fondamentales telles que l'animation, le soutien à la mobilité ou encore l'intégration sociale au sein des EMS.

À cela s'ajoute le gel de l'indexation du prix de pension, fixé à 108 francs par jour depuis 2023, alors même que les charges des institutions continuent d'augmenter (inflation, coûts d'exploitation, salaires, énergie). Ce gel fragilise directement les prestations non liées aux soins – comme la cuisine, l'intendance ou la technique – qui participent pourtant pleinement à la qualité de vie quotidienne des résident-es. Ne pas adapter ce tarif revient à faire porter un poids supplémentaire sur des structures déjà sous pression, au risque d'atteindre un seuil de rupture pour certaines d'entre elles.

En résumé, ces mesures conjuguées mettent en danger la stabilité des institutions, découragent les collaborateurs-trices, et détériorent les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées.

#### **Les communes également pénalisées**

La refacturation des mandats cantonaux aux communes remet en cause le modèle solidaire entre les réseaux de santé. Ce changement fragilise la collaboration interdistricts et pousse les communes à se recentrer sur leurs propres résidents. Cela risque de générer des tensions territoriales, d'aggraver l'engorgement des sorties de l'HFR vers les EMS et de compromettre la fluidité des parcours de soins. À terme, la qualité des prises en charge serait péjorée, au détriment des bénéficiaires.



### **Un appel au dialogue et à des alternatives constructives**

L'AFISA appelle le Conseil d'État à renoncer aux mesures touchant les soins de longue durée. Elle propose d'explorer d'autres pistes, telles que l'optimisation des processus et l'intégration de l'intelligence artificielle pour alléger les tâches administratives.

### **Un engagement renouvelé pour une politique socio-sanitaire de qualité**

Alignée sur sa stratégie 2023–2026, l'AFISA reste pleinement engagée à défendre les intérêts des institutions EMS et des réseaux de soins à domicile, à garantir la qualité des prestations dans les soins de longue durée, et à améliorer les conditions de travail du personnel. Elle réaffirme son rôle de partenaire clé dans le développement des soins de longue durée pérennes, humains et respectueux.

Fribourg le 13 juin 2025

Contact presse :

Claude Bertelletto Küng

Directrice AFISA

 079 234 71 44

 [claudette@afisa-vfas.ch](mailto:claudette@afisa-vfas.ch)



**Direction | Geschäftsstelle**  
Boulevard de Pérolles 2  
1700 Fribourg

T. 026 915 03 43  
[office@afisa-vfas.ch](mailto:office@afisa-vfas.ch)  
[www.afisa-vfas.ch](http://www.afisa-vfas.ch)